

**Acte d'engagement - Adhérent de plus de 30 agents affiliés CNRACL**  
**Cet acte d'engagement sera ajusté par l'attributaire pressenti avant notification**  
**Indemnités journalières indemnisées à 100%**

N° (voir Annexe AE « Feuille tarification ») : 19 Nom : MAIRIE - MONTBRISON \_ \_ \_

Agents CNRACL – choix des garanties et franchises à la notification			
Désignation des risques	Formule de franchise par arrêt*	Taux	Garanties retenues
Décès	Sans franchise	Les candidats formalisent leur offre en complétant l'annexe à l'acte d'engagement « Feuille de tarification », les présentes tarifications seront à compléter par l'attributaire pressenti <u>avant notification</u>	0.23%
Congé pour invalidité temporaire imputable au service	Sans franchise		1.88%
	Franchise (IJ) 15 jours consécutifs		1.55%
	Franchise (IJ) 20 jours consécutifs		1.49%
	Franchise (IJ) 30 jours consécutifs		1.40%
	Franchise (IJ) 45 jours consécutifs		1.27%
Longue maladie, maladie longue durée	Sans franchise*		2.24%
	Franchise 60 jours consécutifs		2.03%
	Franchise 90 jours consécutifs		1.92%
<i>Temps partiel pour raison thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire</i>	<i>Inclus dans les taux</i>		
Maternité (y compris congés pathologiques), adoption, paternité et accueil de l'enfant	Sans franchise		0.52%
Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable	Franchise 10 jours consécutifs		3.76%
	Franchise 15 jours consécutifs		3.37%
	Franchise 30 jours consécutifs		2.44%
	Franchise 40 jours consécutifs	2.08%	

\* Autres formules → voir annexe : Accessibles aux seuls adhérents assurés actuellement avec ces formules

\* la franchise appliquée en maladie ordinaire est définitivement acquise lors d'une requalification en longue maladie ou en maladie longue durée.

Agents affiliés IRCANTEC – garantie optionnelle			
Désignation des risques	Franchise	Taux	Option retenue OUI/NON
Congé pour invalidité imputable au service + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire	10 jours consécutifs par arrêt en maladie ordinaire *	1.18%	NON
	30 jours consécutifs par arrêt en maladie ordinaire *	0.99%	NON

\* la franchise appliquée en maladie ordinaire est définitivement acquise lors d'une requalification en grave maladie.

Date d'effet du marché : 01/01/2024

Fait à Vasselay

en exemplaires, le 08/06/2023

L'ASSUREUR\*,

LE SOUSCRIPTEUR,

L'ASSURÉ,

REL VENS S&P  
SA au capital de 100 000 euros  
Siège Social : 10 rue de Vasselay  
Tel : 02 48 48 70 70 / 02 48 48 74 44  
RCS BOULOGNE n° 517 1096  
N° d'identification 07 000 814

 Le Président,  
M. Yves NICOLIN

\* Sous peine d'irrecevabilité, l'offre déposée par un intermédiaire d'assurance devra être signée soit directement par la compagnie d'assurance soit signée par l'intermédiaire lui-même et devra alors être accompagnée d'une attestation de la compagnie le mandatant expressément pour répondre en son nom.

MAP ASSURANCES  
Société Anonyme au capital de 580 018 477 euros  
Siège Social : 10 rue de Vasselay - 92130  
RCS Nanterre n° 312 341 737 062  
Entreprise régie par le code des Assurances

## Engagement du candidat

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles R2142-15 à 27, R2142-3 et R2142-4, R2143-3 et R2143-4, R2143-11 et R2143-12 et R2143-16 du Code de la commande publique.

Il est rappelé que la signature du présent acte d'engagement emporte signature du cahier des clauses administratives (C.C.A) et du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.), dont les documents originaux conservés par l'acheteur font seuls foi.

Fait en un seul original

À Vasselay

Le 08/06/2023

signature (s) du titulaire\*.

RELIENS SPS  
SA au capital de 50 000 euros  
Siège Social : Route de L'Éclat - 18110 VASSELAY  
Tel : 02.48.48.32.00 / Fax 02.48.48.14.44  
RCS BOURGES 433 21 098  
N° ORF 07/000 814

CNP ASSURANCES  
Société Anonyme au capital de 660 016 477 euros  
Siège Social : 4 Promenade de la Ville - 92130  
ISSY LES MOULINEAUX  
RCS NANTERRE B 141 73 062  
Entreprise Régie par la Loi des Assurances

*\*Sous peine d'irrecevabilité, l'offre déposée par un intermédiaire d'assurance devra être signée soit directement par la compagnie d'assurance soit signée par l'intermédiaire lui-même et devra alors être accompagnée d'une attestation de la compagnie le mandatant expressément pour répondre en son nom.*

## Acceptation de l'offre par la personne publique

Est acceptée la présente offre, modifiée par les éventuelles précisions et négociations, pour valoir acte d'engagement.

Le représentant légal de la personne publique, dûment autorisé :

à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire

  
Le Président,  
M. Yves NICOLIN